Loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages du 8 août 2016 : principales mesures

2ème journée du projet pluriannuel de l'ARB NA
30 mai 2018

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Le principe de non régression environnementale

Toute évolution législative future ne pourra faire l'objet que d'une amélioration constante de la protection de l'environnement.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Le principe de solidarité écologique

Liens indissociables entre préservation de la biodiversité et activités humaines

Ce principe renforce les outils pour les continuités écologiques

- *mise en oeuvre opérationnelle, via les documents d'urbanisme, des orientations des SRCE (intégrées aux futurs SRADDET) : « Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer en espaces de continuités écologiques des éléments des trames verte et bleue, ...»,*
- *Actions en NA pour développer et poursuivre l'assistance aux porteurs de documents d'urbanisme en matière de TVB (ACE/ADCE, séminaires TVB...)*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

La gouvernance de la biodiversité rénovée

Comité national de la biodiversité

Conseil national de la protection de la nature (CNPN)

Comité régional de la biodiversité (CRB)

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel *(CSRPN)*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Stratégie Nationale pour la Biodiversité inscrite dans le code de l'environnement

La stratégie nationale contribue à l'intégration des objectifs de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité dans les politiques publiques

La SNB 2011-2020 est la réponse de la France à ses engagements dans le cadre de la Convention pour la diversité biologique

Les régions sont invitées à élaborer des stratégies régionales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

De nouveaux opérateurs pour l'action publique

Elargissement des missions des Agences de l'eau à la préservation de la biodiversité terrestre et marine

Création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)

Possibilité offerte aux Régions de créer des Agences Régionales de la Biodiversité (ARB)

A suivre présentation par la DR AFB

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Renforcement de la séquence Éviter, Réduire, Compenser

Principe d'absence de perte nette de biodiversité :
- action «à la source» par recherche de solutions alternatives
- obligation de résultats et de durée égale aux atteintes constatées pour les mesures compensatoires.

Nouveaux outils : opérateurs de compensation, Sites Naturels de Compensation

Police administrative renforcée : garanties financières, exécution d'office des mesures…

Création d'un registre des mesures compensatoires géo-référencé et accessible au public

Liberté • Égalité • Frat
RÉPUBLIQUE FRANÇ
PRÉFET
DE LA RÉGIO
NOUVELLE-AQUI

Protéger les espèces en danger et contrôler les espèces envahissantes

Renforcement du statut des Plans Nationaux d'Actions « espèces en danger » : *en NA 8 PNA coordonnés pour le territoire national par la DREAL + une trentaine d'espèces à Plan Régional d'Action*.

Renforcement des sanctions pénales pour lutter contre le trafic des espèces menacées : pêche/vente…

Dispositif de prévention et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes précisé : listes d'espèces aux régimes d'interdiction différenciés introduction/détention, plans de lutte, régime d'autorisation, contrôle aux frontières, sanctions pénales...

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Mieux protéger les espaces sensibles

Possibilité de créer des « zones prioritaires pour la biodiversité » : programme d'actions visant à restaurer, gérer, mettre en valeur de façon durable les zones à forts enjeux écologiques.

Possibilité de créer des « zones de conservation halieutique » pour la biodiversité marine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Connaissance de la biodiversité

Inventaire National du patrimoine naturel : richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques. **« L'État en assure la conception et l'animation »**

Les données issues des études d'impact sont versées dans l'inventaire national du patrimoine naturel par les bureaux d'études (données brutes d'observation de la biodiversité)

Les collectivités territoriales, les associations contribuent à la connaissance du patrimoine naturel : inventaires territoriaux, atlas de la biodiversité...

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Système d'Information sur la Nature et les Paysages

Assurer la collecte et la bancarisation des données et mettre à disposition des informations fiables et valides

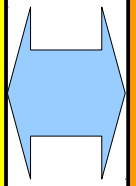

Observatoire Régional de la Biodiversité

Valoriser les données et l'expertise associée dans la perspective d'une meilleure prise en compte des enjeux de la biodiversité par tous les acteurs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Merci